



## | L'environnement des investissements en Chine |

| 07 Juin 2005 - par Véronique Trouiller & Greg Autef / C.I. PROCESS Co. |

L'exemple récent de la suppression des quotas de catégories de produits textiles au 01 Janvier 2005 et de l'invasion consécutive en Europe de certains produits menaçant l'emploi a généré une contestation moins polémique en Italie et en Allemagne qu'en France. En effet, une part importante de leur industrie textile est graduellement délocalisée en Chine depuis quelques années, leur permettant autant de prendre des parts de marché localement que de tirer profit de la suppression des quotas dont les conditions avaient été négociée et connues depuis 10 ans.

Si la Chine est parvenue à attirer avec beaucoup de succès des investissements directs étrangers, il reste encore de nombreuses possibilités d'attirer de nouveaux investissements. La plupart des conditions d'entrée en Chine ayant initialement été pensées pour attirer d'abord les "top 500 fortune companies" dans le monde, des conditions régulièrement plus avantageuses s'offrent aujourd'hui à des investisseurs de taille plus modeste. Notre voisin allemand a des volumes d'investissements et d'import/export avec la Chine qui est 4 fois supérieur aux volumes française en Chine et le volume principal des investissements allemands en Chine est aussi réalisé par des PME/PMI. Pour la France, ce sont principalement de Grandes Entreprises qui réalisent la majeure partie des investissements de l'hexagone en Chine. Les efforts du gouvernement français pour développer la présence en Chine de PME/PMI s'inscrit bien dans cette intention de combler un certain retard.

### **L'environnement économique de la Chine maintenant plus favorable aux investissements pour les PME/PMI :**

#### :: Le rôle des investissements étrangers :

Historiquement fermé aux investissements étrangers, le système économique clos de la Chine s'est rapidement ouvert aux échanges et à l'investissement. Des réformes continues sont aussi engagées dans les secteurs des services notamment. Les investissements étrangers ont joué un rôle majeur dans l'expansion du commerce international de la Chine, et représentent aujourd'hui la moitié de son PIB. En outre, beaucoup d'investisseurs étrangers continuent de venir en Chine, autant pour tenter d'y conquérir des parts de marché en local que pour y trouver une plateforme de distribution vers des clients en Asie Pacifique, et donc de continuer à s'ouvrir sur les marchés asiatiques.

Il faut aussi noter que, parmi les tout premiers partenaires économiques de la Chine figurent d'abord le Japon et ensuite Taiwan (respectivement ses deux premiers fournisseurs), qui sont pourtant les deux voisins avec lesquels les relations politiques sont historiquement les plus tendues.

**:: Une stratégie chinoise qui vise maintenant à attirer les investissements en s'appuyant sur des règles ... toujours négociables !**

La Chine a attiré d'importants investissements étrangers en offrant de fortes incitations telles que des mesures fiscales (2 à 3 ans sans taxes sur les bénéfices par exemple). Si des mesures de ce type sont efficaces, les investisseurs étrangers préfèrent effectuer leurs gros investissements dans des pays offrant un cadre transparent, et les autorités centrales Chinoises l'ont bien compris. Pour cela, elles ont notamment réduit les délais d'approbation des demandes d'enregistrement de Sociétés Etrangères (1 à 2 mois désormais), simplifié les procédures d'approbation et de délivrance des licences et continuent bien sûr de développer les infrastructures matérielles. Les mesures destinées à faciliter l'investissement sont également utilisées par les autorités locales pour entrer en concurrence entre elles afin d'attirer des investissements : une telle concurrence est saine car elle améliore le cadre de l'activité économique d'ensemble du pays.

**Ainsi, les conditions requises pour un capital minimum de Sociétés Etrangères ne sont pas uniformes partout en Chine mais bien négociables par secteur d'activité et par région.** Par exemple, la municipalité de Shanghai fixe un strict minimum de 140.000 Usd comme capital minimum (réutilisable) d'une Société 100% Etrangère (aussi appelée « WOFE »), sous réserve bien sûr que son secteur d'activité permette ce minimum (production et certains services). La même Société Etrangère qui souhaite s'implanter dans des provinces voisines du Zhejiang ou du Jiangsu peuvent être à ce jour enregistrées avec un capital minimum bien inférieur (10, 20 ou 50.000 Usd selon les types d'investissements). Les conditions sociales et fiscales sont elles aussi très variables et les dizaines voire centaines de parcs industriels émergeant sur les régions côtières faxent sur demande un récapitulatif des conditions qu'elles proposent pour des investissements étrangers. **Ces conditions sont bien entendu encore négociables d'ou l'importance pour les investisseurs de préparer, avant une décision d'implantation, des comparatifs d'investissements dans différentes régions et/ou dans différentes zones industrielles d'une même région.** Si la proximité de fournisseurs/clients, de matières premières et d'infrastructures de transport sont bien sûr les éléments clés dans les choix d'implantation, sous-estimer les différentiels possibles de ce qui constitue les coûts d'exploitation a un impact sur la rentabilité des investissements autant que sur la compétitivité locale.

Pour un investissement dans une usine, le domaine d'activité concerné est soumis à des encouragements, des restrictions ou à des interdictions. Ainsi le gouvernement chinois publie et révisé régulièrement des Directives qui encadrent les conditions d'investissements par secteur et qui ouvrent graduellement de nouveaux secteurs aux investissements étrangers auparavant restreints ou interdits (exemple du secteur de la Distribution il y a quelques mois, conformément au calendrier fixé par l'OMC).

Un système juridique plus solide et complet a commencé à se mettre en place, et le gouvernement s'efforce de créer un système judiciaire efficace, mais pour des raisons liées aux institutions et aux ressources humaines, la réalisation de cette tâche s'inscrit sur des années. Si on porte maintenant sur la Chine le regard qui est celui d'un agrégat de royaumes (villes et provinces) inféodés à l'Empereur (Pékin), il est facile de comprendre que l'incertitude permanente - éventuellement pénible pour un esprit cartésien - tient moins à l'existence des nouvelles lois et directives qu'à leur interprétation au niveau régional ou à l'absence de contrôle

de leur application. Ici aussi, les interprétations possibles de textes rédigés dans une langue chinoise naturellement très interprétative ouvrent les portes à des négociations avec des autorités qui continuent d'avoir besoin des investissements étrangers pour investir elles-mêmes dans les infrastructures locales.

**:: Les investissements du Guangdong se déplacent plus au Nord mais près des côtes :**

Les entrepreneurs chinois / hongkongais / taiwanais ont déjà bien compris l'intérêt des mesures incitatives à l'investissement et depuis 3-4 ans, de plus en plus d'usines basées dans la province du Guangdong (adjacente à Hong Kong) déplacent peu à peu tout ou partie de leurs installations dans les provinces situées plus au nord (Zhejiang, Jiangsu, Anhui, Shandong...etc.). **Les économies réalisées ne portent pas tant sur des différentiels du coût du travail que sur les coûts d'installation et de financement, un régime fiscal préférentiel et éventuellement d'autres aides négociées localement.** Citons pour exemple une usine importante de production de lecteurs DVD portables qui vient de s'installer au début de l'année dans la province du Jiangsu (au nord-ouest de Shanghai), et qui propose en Mai 2005 des modèles d'entrée de gamme à 80 Usd pièce (prix export) plutôt que 95 USD si les mêmes gammes de produits sont fabriqués dans l'usine de Shenzhen... qui continue, elle, de produire des produits de plus en plus haut de gamme. Cet exemple concerne très nouvellement l'industrie de l'électronique grand public, et il y a 3 ans, déplacer la production de produits plus simples comme des connecteurs et câbles audio-video du Guangdong vers le Zhejiang permettait déjà des économies à l'achat (export) de l'ordre de 20 à 30%. Cette tendance de la relocalisation de pans entiers des industries locales plus au nord du pays devrait se poursuivre puisqu'il est une clé pour rester compétitif, ces centres de production restant en général à moins de 500km des ports (limites du modèle, lié aux coûts et délais d'acheminement de l'usine vers les zones portuaires).

Ainsi, l'écart continue de se creuser entre le total des investissements sur la côte Est de la Chine, par rapport aux provinces du centre et de l'Ouest, au moins lorsque l'on parle de production destinée à l'export. Ces écarts résultent en la création d'îlots de prospérité dans des zones agricoles parfois reculées (les villes de Wuhan, Chengdu et Chongqing sont un bon exemple). C'est pour le gouvernement central une préoccupation majeure car **la stabilité politique et sociale en Chine demeure une priorité millénaire qui continue de devancer le souci du développement économique**, il faut le rappeler. Si le premier ministre Zhu Rong Ji n'avait pas hésité dès 1999 à offrir aux 10 plus grandes fortunes de Hong Kong des conditions particulières d'investissement dans les provinces de l'Ouest, il déclarait toujours deux ans après: "ma préoccupation reste de donner à manger aux paysans" (70% de la population). L'ouverture économique graduelle de la Chine s'est accompagnée de nombreuses fermetures de Corporation / usines d'Etat non rentables générant des millions de sans-emploi (« xia gang »). C'est d'abord avec ce souci premier de stabilité sociale que les autorités chinoises veulent rester maîtres des décisions ayant attrait à leur politique intérieure, par exemple la parité du Yuan, monnaie à ce jour encore non convertible et sous-évaluée si l'on en croit les pressions croissantes des banques centrales européennes et américaines.

Un contexte réglementaire favorisant une concurrence équitable offre les meilleures conditions pour développer les entreprises créées localement. La propre expérience de la Chine est elle aussi instructive à cet égard. L'environnement favorable créé pour les entreprises étrangères dans les zones économique spéciales (ZES) et d'autres zones ouvertes (« Kai Fa Qu ») s'est aussi avéré propice à l'apparition d'entreprises privées

locales dynamiques dans des activités de sous-traitance locale et/ou d'export. Une importante mesure gouvernementale de **suppression du monopole des Droits d'import-export en vigueur depuis le 01 Juillet 2004** a d'ailleurs encouragé la mutation des usines chinoises les plus performantes a pouvoir exporter elles-mêmes leur production, n'ayant plus besoin de recourir aux Corporations d'Etat.

**:: Suivre et bénéficier des avantages découlant de l'adhésion de la Chine à l'OMC :**

Les engagements pris par la Chine lorsqu'elle a adhéré à l'OMC représentent un important pas en avant vers la libéralisation de sa réglementation des investissements, particulièrement par rapport aux mesures liées aux échanges et aux droits de propriété intellectuelle couverts par les normes de l'OMC. La Chine s'emploie activement à s'acquitter de ces engagements, malgré la persistance d'une opposition protectionniste à l'échelon local, au niveau du lobby des Corporations d'Etat et parfois même au niveau des administrations provinciales. Il est officiellement interdit aux autorités locales de pratiquer un protectionnisme local, mais mesurer l'efficacité de cette interdiction est bien difficile.

Les réglementations internes ("nei bu") et les réglementations publiques (« gong kai ») qui régissent le processus d'approbation des projets d'Investissements étrangers ne sont pas transparentes. En pratique, certaines réglementations locales persistent parfois et sont soit plus restrictives soit plus flexibles que les réglementations nationales. Un rapport de l'OCDE explique que le gouvernement chinois s'est engagé à résoudre ce problème suite a son adhésion à l'OMC. Il y a quelques années, 30% des volumes d'investissements dans la zone franche de Qingdao par exemple étaient réalisés par des sociétés écran enregistrées aux Iles Vierges (BVI ou British Virgin Islands) dont les investisseurs étaient ... des Corporations d'Etat chinoises qui bénéficiaient ainsi des conditions d'investissement avantageuses concédées alors aux seuls investisseurs étrangers ! Dernièrement, de récentes dispositions gouvernementales tendent à mettre sur un même pied d'égalité les conditions d'investissement et d'exploitation de sociétés chinoises et étrangères. Concernant notamment le secteur de la distribution, des perspectives intéressantes s'ouvrent désormais à des investisseurs étrangers pour la création et gestion de franchises ou de magasins et réseaux en propre.

Des investisseurs, surtout asiatiques ont pris le risque d'investir dans ces secteurs bien avant même de connaître la teneur claire de réglementations floues ou en construction, avec souvent un succès à l'image du pari qu'on aussi fait des investisseurs dans le secteur de l'immobilier il y a quelques années... et avant même que ne soit enfin promulgué officiellement le droit à la propriété privée en Chine !

**Devant cette réalité contrastée et qui continue de se construire et d'évoluer, de véritables opportunités s'offrent aux investisseurs qui prennent le temps de préparer leur stratégie d'approche du marché chinois et de s'entourer éventuellement de relais locaux, autant pour la négociation de conditions d'accès optimales que pour gérer dynamiquement leur présence sur ce marché.**